

Recherche

" Droit de l'enseignement supérieur ", ouvrage collectif co-dirigé par Bernard Beignier, professeur en droit privé et sciences criminelles

1 février 2019

Un ouvrage pionnier : jamais le droit de l'enseignement supérieur n'avait fait l'objet d'une telle présentation complète et synthétique.

Cet ouvrage est disponible en librairie depuis le 27 novembre 2018



Dirigé par **Bernard Beignier**, recteur de l'Académie d'Aix-Marseille et de la région académique de Provence-Alpes-Côte d'Azur et **Didier Truchet**, professeur émérite en droit public à l'université Paris-II, l'ouvrage compte la participation de treize auteurs, dont le juriste **Bernard Toulemonde**.

Entre service public et concurrence, l'enseignement supérieur était jusqu'à présent peu étudié alors qu'il est l'un des secteurs d'activité les plus importants pour notre pays et fait l'objet d'une des politiques publiques les plus actives.

Son droit combine règles et institutions classiques et instruments très originaux (autonomie et indépendance constitutionnelle, accréditation et évaluation, diplômes, grades et titres, Parcoursup...). Son contentieux croît.

P u b l i c s c o n c e r n é s :

L'ouvrage s'adresse aux administrateurs et au personnel de l'enseignement supérieur et de ses établissements, aux enseignants de toutes disciplines, aux 2,5 millions d'étudiants (et à leurs parents), aux juges, et plus largement à tous ceux qu'intéressent les universités et les grandes écoles du secteur public comme du secteur privé.

Informations complémentaires

Références

- Editions **L.G.D.J**
- ISBN : 978-2-275-05760-6
- 510 pages - Parution : 11/2018
- Prix : 39 euros